

Commission d'Organisation et
de Surveillance des Opérations
de Bourse



بجنته تنظيم عمليات
البورصة ومراقبتها

سلطة ضبط السوق المالي

Instruction COSOB n° 23-01 du 07 novembre 2023 fixant les éléments constituant le dossier joint à la demande d'agrément du Conseiller en Investissement Participatif

Article 1er : La présente instruction a pour objet de définir les éléments constituant le dossier à joindre à la demande d'agrément de Conseiller en investissement participatif, en application de l'article 10 du règlement de la COSOB n° 23-01 du 21 ramadhan 1444 correspondant au 12 avril 2023 fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des Conseillers en investissement participatif.

Art. 2. – La demande du Conseiller en investissement participatif est introduite auprès de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) par le requérant ou son représentant mandaté selon le modèle joint en annexe de la présente instruction. Elle doit être accompagnée du dossier comprenant les éléments suivants :

A. Pour l'octroi de l'agrément provisoire :

1. une demande d'agrément (C.F Annexe 01) ;
2. un formulaire d'inscription (C.F Annexe 02) ;
3. une copie des statuts de la société ;
4. s'il s'agit d'une filiale, joindre une copie des statuts de la société mère;
5. pour le directeur général ou le gérant de la société (cette mesure ne concerne que les sociétés commerciales créées pour exercer cette activité):
 - 5.1. un casier judiciaire (bulletin n° 3);
 - 5.2. une liste des activités exercées dans d'autres sociétés ainsi que ses participations en capital et en droit de vote ;
 - 5.3. une déclaration sur l'honorabilité, telle que définie par l'instruction n° 16-02 du 24 février 2016 relative aux conditions d'honorabilité que doit remplir le dirigeant de l'Intermédiaire en Opérations de Bourse - société commerciale.
6. pour le responsable en charge de l'activité de Conseiller en investissement participatif :
 - 6.1. un casier judiciaire (bulletin n° 3);
 - 6.2. une copie de l'attestation de réussite à l'examen de certification des professionnels du marché financier ou tout autre attestation équivalente, reconnu par la COSOB. A défaut, un engagement du requérant pour réunir cette condition suffira ;

Commission d'Organisation et
de Surveillance des Opérations
de Bourse



بجنته تنظيم عمليات
البورصة ومراقبتها

سلطة ضبط السوق المالي

6.3. une copie des diplômes obtenus.

7. un justificatif de désignation de la banque prestataire du service financier ;
8. un projet du modèle du test d'adéquation des objectifs des participants et leur connaissance des risques liés aux valeurs mobilières et aux produits financiers qui leurs sont proposés;
9. un projet du bulletin de souscription aux projets d'investissement participatif ;
10. une lettre d'engagement du Conseiller en investissement participatif (C.F Annexe 03).

B. Pour l'octroi de l'agrément définitif :

1. un Justificatif de la mise en ligne de la plateforme par un hébergeur localisé en Algérie ;
2. un Certificat de chiffrement des communications et de sécurité des données de type Transport Layer Security (TLS) ou Secure Sockets Layer (SSL) en cours de validité.

Art.3. – La présente instruction entre en vigueur à compter de la date de sa signature.

Fait à Alger, le 07 novembre 2023

Youcef BOUZENADA

Annexe01

Demande d'agrément de conseiller en investissement participatif

Demande d'agrément (Société commerciale/ Intermédiaire en opérations de bourse/ Société de gestion de fonds d'investissement)

Dénomination :

Siège social :

Tel : Fax :

Courriel :

Lieu et date :

**A Monsieur le Président
de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse
-COSOB-**

Objet : Demande d'agrément de conseiller en investissement participatif

Je (Nous) soussigné (s) Monsieur représentant légal de la société, sollicitons par la présente votre haute autorité de bien vouloir examiner notre demande d'agrément citée en objet, conformément aux dispositions du règlement n° 23-01 du 12 avril 2023 relatif aux conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des Conseillers en investissement participatif.

Nous vous joignons à cet effet les documents prévus par l'article 02 de l'instruction COSOB n° 23-01 du 07 novembre 2023 fixant les éléments constituant le dossier joint à la demande d'agrément du Conseiller en investissement participatif.

Signature du dirigeant

Annexe 02
Formulaire d'inscription de Conseiller en investissement participatif

1. Renseignements d'ordre général :

1.1. La société :

Dénomination ou raison sociale :	
Capital social :	
Siège social :	
Tel :	Fax :
Courriel :	
Objet social Principal :	Date de création :
Connexe et compatible :	

1.2. Les fondateurs :

Nom & prénom ou raison sociale	Activité	Adresse

1.3. Les dirigeants :

Nom & prénom	Qualité	Autres fonctions

1.4. Le contrôle légal de la société (Commissaires aux comptes) :

Nom & prénom	Adresse	N° Tel/Fax	Durée du mandat

1.5. Le capital social de la société :

Le montant du capital social	
Montant souscrit	
Montant libéré	

1.6. La répartition du capital :

Actionnaires	Montant	% du capital de la société	Nature de l'apport (Numéraire/nature)

2. Brève description de l'activité :

Faire une brève description de l'activité visée par le conseiller en investissement participatif

--

3. Organisation de la société :

3.1. Le responsable chargé de l'activité de conseiller en investissement participatif :

Nom :	Prénom :
Tel :	
Courriel :	
Fonction :	
Diplôme :	
Expérience professionnelle :	

3.2. Les moyens humains prévus :

Catégorie	Nombre	Fonction
Cadres		
Maitrise		
Exécution		

3.3. Les moyens matériels prévus :

Nature des Locaux	Description	Propriété/location

--	--	--

Moyens de communication	
Outils informatiques	

3.4. Le dispositif de sécurité

Protection des locaux	
Sécurité informatique	

4. Objectifs et stratégie à moyen terme

Un descriptif des objectifs tracés à moyen terme et de la stratégie adoptée.
--

NB : La société peut fournir d'autres éléments d'information qui peuvent lui paraître utiles.

Annexe 03

Lettre d'engagement

Lettre d'engagement (Société commerciale/ Intermédiaire en opérations de bourse/ Société de gestion de fonds d'investissement)

Dénomination :
Siège Social :
Tel. / Fax :
Courriel :

Lieu et date.....

A Monsieur le Président
de la Commission d'Organisation et de surveillance des Opérations de Bourse
-COSOB-

Objet : Lettre d'engagements

En complément à notre demande d'agrément de conseiller en investissement participatif et conformément à l'instruction 23-01 du 07 novembre 2023; nous soussignés s'engagerons à :

- respecter la réglementation en vigueur ;
- mettre en ligne une plateforme de conseil en investissement participatif dans un délai maximum de 12 mois ;
- souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à l'activité de conseiller en investissement participatif ;
- mettre en place un dispositif de contrôle interne et de conformité, adapté au volume de l'activité ;
- obtenir l'attestation de réussite à l'examen de certification relatif à la formation des professionnels du marché financier.

Signature du Dirigeant